



## DEMANDE D'AUTORISATION de pose d'ENSEIGNE(S)

art. L.581-18 et suivants et art. R.581-55 et suivants du code de l'environnement

### 1. DEMANDEUR (le demandeur est le bénéficiaire de la future autorisation)

**NOM, Prénoms ou Dénomination** : .....  
.....  
*pour les personnes morales* : Nom du représentant légal ou statutaire : .....  
.....  
**ADRESSE** : numéro, voie, lieu-dit : .....  
.....  
Code Postal : ..... Téléphone : .....  
Commune : .....

### 2. DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

#### **21. ADRESSE**

numéro, voie, lieu-dit  
.....  
.....  
.....  
.....

#### **22. REFERENCES CADASTRALES**

Indiquer la (les) section(s) cadastrale(s) et le (les) numéro(s) de parcelle(s) constituant la propriété  
.....  
.....  
.....

### 3. CARACTERISTIQUE DE(S) L'ENSEIGNE(S)

**Enseigne Bandeau** (parallèle à la façade)

Remplir les cotes (en cm) selon le schéma joint :

➤ **Dimensions** :

- hauteur (h) .....
- largeur (l) .....
- épaisseur .....

➤ **Saillie totale** : .....

➤ **Positionnement** par rapport au trottoir (H) : .....

➤ **Largeur de la façade commerciale** (L) : .....

➤ **Eclairage du support :**

sans

spot(s), projecteur(s)

caisson fluorescent

lumière clignotante :  oui  non

autre .....

➤ **Eclairage du lettrage :**

sans

spot(s), projecteur(s)

caisson fluorescent

lumière clignotante :  oui  non

autre .....

**Enseigne Drapeau (perpendiculaire à la façade)**

Remplir les cotes (en cm) selon le schéma joint :

➤ **Dimensions :**

- hauteur (h) .....
- largeur (l) .....
- épaisseur .....

➤ **Saillie totale :** .....

➤ **Positionnement** par rapport au trottoir : .....

➤ **Largeur de la rue :** .....

➤ **Type :** caisson découpé autre : .....

➤ **Eclairage :**

sans

spot(s), projecteur(s)

caisson fluorescent

lumière clignotante :  oui  non

autre .....

## 4. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je, soussigné ..... auteur de la présente demande, atteste avoir la qualité pour déposer la présente demande et certifie exacts les renseignements qui y sont contenus. Je m'engage à respecter les règles générales de pose d'enseigne édictées par le code de l'environnement sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles (articles L.581-26 à L. 581-45 et R.581-82 à R.581-88), notamment en ce qui concerne la suppression de l'enseigne lors de la cessation d'activité.

**Je m'engage également à ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'autorisation écrite.**

DATE :

SIGNATURE :

### DOSSIER A FOURNIR en deux exemplaires

- ✓ **Un plan de situation**
- ✓ **Un descriptif de l'enseigne**
- ✓ **Un plan côté et une coupe** des différentes enseignes en couleur précisant la nature des matériaux et le graphisme
- ✓ **Une photo de l'immeuble avant travaux**
- ✓ **Un document d'insertion** de l'enseigne sur le bâtiment (photo montage ou perspective colorée)

### INFORMATION SUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Le maire dispose de **15 jours** pour demander des pièces complémentaires. Le cas échéant le demandeur reçoit le courrier par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour tout dossier complet, le délai d'instruction est de **1 mois**. Sans réponse passé ce délai, le demandeur bénéficie d'une autorisation tacite.